



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des sports

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY DE DÔME DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

Maison des boulistes – Rue de Blanzat – 63100 CLERMONT-FERRAND



### NOTE DE FRAIS D'ARBITRAGE

NOM : ..... Prénom : .....

Lieu de Résidence : .....

CONCOURS DU : ..... à : .....

Donnant droit aux indemnités kilométriques		Montant dû
Championnat départemental Samedi AM	45 €	
Championnat départemental Dimanche Journée	50 €	
Concours départemental	45 €	
Concours régional	50 €	
Concours national	70 €	
Concours Semi Nocturne (à partir de 18h00)	50 €	
Concours Nocturne (à partir de 20h00)	50 €	
Semi-Marathon	50 €	

Aucune indemnité kilométrique		Montant dû
Championnat des clubs ½ journée	45 €	
Championnat des clubs Journée	50 €	
Coupe de France	45 €	
Coupe du Président	45 €	

Indemnités Kilométriques		Montant dû
Nombre total de kms A/R		X 0.35 € =

		Sommes dues
<b>TOTAL</b>		

Signature du responsable

Signature de l'arbitre

#### Les organisateurs doivent garantir aux arbitres au minimum soit :

- 1 casse-croûte et 1 boisson pour une demi-journée d'arbitrage
- 1 repas complet et 2 boissons pour une journée d'arbitrage + 1 repas au-delà de 21H00
- 1 repas complet et 1 boisson pour un nocturne

La fiche comptable est à conserver par le trésorier du club